

## Délibération 2023-072

### Finances - Aide à l'immobilier d'entreprises « SAS PEU IMPORTE »

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 07 juillet 2023.

#### Participants

Bessières	M. DARENGOSSE Ludovic, M. BERINGUIER Bernard, Mme MONCERET Mylène,
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime, Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel, M. SANTOUL Michel

#### Conseillers ayant donné pouvoir

M. HAMDANI Aïli a donné pouvoir à Mme Isabelle GAYRAUD  
M. MAUREL Cédric a donné pouvoir à Mme Sonia BLANCHARD ESSNER  
Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. Jean Louis RICHARD  
Mme CHARLES Ghislaine a donné pouvoir à Mme Katia GUERRERO  
Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à Mme Agnès PREGNO

#### Conseillers absents

Mme LAVAL Carole  
M. DEMETZ Gilbert  
M. JILIBERT Jean-Michel  
Mme SAUNIER Karine  
M. BRAGAGNOLO Patrice  
Mme FOLLEROT Danielle  
M. MICHELOT Jean-Michel

#### Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

## Exposé

La SAS PEU IMPORTE va s'installer sur la commune de Buzet-sur-Tarn. Il s'agit d'une boulangerie pâtisserie chocolaterie. L'ensemble des boutiques de la marque compte 30 employés. Sur ce nouveau site, il est prévu de générer 5 nouveaux emplois.

Le montant de l'investissement s'élève à 2 178 872 euros HT.

Les aides seraient les suivantes :

Communauté de Communes : 25 500 euros  
Département Haute-Garonne : 24 500 euros

La subvention du Département est liée à la participation de la Communauté de Communes. S'il décide de participer à niveau inférieur, les autres partenaires devront également diminuer leur participation.

## Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire décide :

- **D'approuver** une aide à l'immobilier d'entreprises de 25 500 euros à la « SAS PEU IMPORTE » ;
- **De solliciter** le Conseil Départemental dans le cadre de la convention sur l'aide à l'immobilier d'entreprise ;
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

## Résultats du vote

Votants – 24 | Pour – 21 | Contre – 00 | Abstention – 03

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,  
Mme Florence DELTORT



Pour extrait conforme,  
Le Président,  
M. Jean-Marc DUMOULIN



Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées,

Le **21 JUL. 2023**